

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.
MAR 1er/CIPMP/2024 Du
18/09/2024 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN ATELIER
D'APPRENTISSAGE Y/C
EQUIPEMENT MATERIELS +
EQUIPEMENT EN MOBILIERES ET
MATERIELS DU CENTRE SOCIAL DE
MAROUA 1er AU PROFIT DES
NECESSITEUX DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA
1er, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC
MINAS, EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : 58 42 071 05
641311 522910 711
AUTORISATION DE DEPENSE :
IZ06766**

1.Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'APPRENTISSAGE Y/C EQUIPEMENT MATERIELS + EQUIPEMENT EN MOBILIER ET MATERIELS DU CENTRE SOCIAL DE MAROUA 1^{er}, AU PROFIT DES NECESSITEUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er}**

2.Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux Préparatoires ;**
- Terrassement ;**
- Fondations ;**
- Maçonnerie-élévation ;**
- Charpente-Couverture et plafonnage.**
- Revêtements,**
- Electricité**

- Peinture ;

-Equipement.

3.Coût Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINAS de la République du Cameroun, Exercice 2024, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : 58 42 071 05 641311 522910 711 et l'Autorisation de Dépense IZ06766 pour un coût estimatif TTC de DIX-SEPT MILLIONS (17 000 000) Francs CFA

4.Allotissement

N/D

5.Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments, Routes et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6.Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINAS de la République du Cameroun, Exercice 2024, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : 58 42 071 05 641311 522910 711 et l'Autorisation de Dépense IZ06766 pour un coût estimatif TTC de DIX-SEPT MILLIONS (17 000 000) Francs CFA

7.Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat **de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**.

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat **de la commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**.

9.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de **la Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**, au plus tard le **11/10/2024 à 13 heures, locale** et devra porter la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°___/AONO/C. MAR 1^{er} /CIPMP /2024 Du ___/___/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'APPRENTISSAGE Y/C EQUIPEMENT MATERIELS + EQUIPEMENT EN MOBILIER ET MATERIELS DU CENTRE SOCIAL DE MAROUA 1^{er} AU PROFIT DES NECESSITEUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er}, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. »

FINANCEMENT : (BIP)

EXERCICE 2024 :

IMPUTATION : 58 42 071 05 641311 522910 711

AUTORISATION DE DEPENSE : **IZ06766**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12.Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans

aucun recours.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **11/10/2024** à **14 heures** précises dans la salle des réunions de la **Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14.Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues

Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission après un délai de 48 heures;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif .

13.1.2 : **Offre technique**

1. a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
2. b) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères** essentiels sur **Quarante Huit (48)**.

13.1.3 : **Offre financière**

1. a) Pièces non conformes.

13.2 : **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 48 critères** essentiels ci-dessous :

1. a) Présentation sur **4 critères** ;
2. b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
3. c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **7 critères** ;
4. d) La méthodologie d'exécution sur **17 critères** ;
5. e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent

être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du
Secrétariat **de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}**, dès
publication du présent avis.

MAROUA Le 18-09-2024

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU